



## **PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 28 SEPTEMBRE 2020**

Mme Céline Boniface, Présidente de l'A.P.E. ouvre la séance à 20 heures 10 en présence des membres du bureau, de 7 parents d'élèves et de Mmes Bouteiller, Delassus et ... de l'École Maternelle.

Excusés : Mr Madej, Maire de Lussac-les-Châteaux ; Mme ....., Directrice de l'École Élémentaire.

### **ORDRE DU JOUR :**

- Présentation de l'Association
- Bilans moral et financier
- Élection du nouveau bureau
- Questions diverses et verre de l'amitié

Mme Boniface a tout d'abord souhaité remercier Mme Bouteiller, Directrice de l'École Maternelle, et Mr Seigneur-Etienne, ancien Directeur de l'école élémentaire, pour leur aide et leur écoute; la Mairie, Mme Trichard du CLA, ainsi que tous les parents, pour leur aide apportée au cours des différentes manifestations que l'APE a pu organiser cette année.

### **PRESENTATION DE L'A.P.E ET INSCRIPTION DES NOUVEAUX MEMBRES**

Comme chaque année, l'APE a besoin de membres pour exister, pour organiser des fêtes attendues des enfants (carnaval, fête de l'école) et pour effectuer des ventes indispensables à la mise en œuvre des projets des enseignants et l'achat de matériel pour le bien-être de nos enfants.

Sans ces manifestations lucratives, les élèves ne pourraient pas faire de sorties, le nombre de spectacles seraient réduit et les interventions extérieures ne pourraient pas être financées.

L'association est composée d'un conseil d'administration, dans lequel figure un bureau : président, vice-président, secrétaire, vice-secrétaire, trésorier, vice-trésorier.

Le bureau rappelle le rôle de chacun des membres :

- Secrétaire / Vice-Secrétaire : faire les courriers aux différents partenaires (Mairie, écoles, commerces...), réaliser les documents à communiquer aux familles, les comptes-rendus de réunion, gérer la communication aux familles par email et facebook

- Trésorière/ Vice-trésorière : faire les remises en banque après les manifestations, faire les comptes, payer les factures transmises par les écoles, établir le bilan financier
- Présidente / Vice-présidente : communication avec les différents partenaires, organisation générale.

Les membres du bureau organisent chaque mois des réunions de préparation, notamment avant chaque nouvelle manifestation. Les dates sont fixées d'un commun accord entre tous les membres présents à l'issue de chaque réunion.

Ces réunions sont ouvertes à l'ensemble des parents, leurs dates et le lieu sont indiqués dans le compte rendu de la réunion précédente sur le site internet.

Pour la mise en œuvre de chaque manifestation, le bureau fait appel à des parents bénévoles. Sans la participation de parents bénévoles, les manifestations ne peuvent pas avoir lieu. Plus le nombre de parents bénévoles est important, moins la charge de travail est lourde pour chacun.

## **BILAN MORAL 2019-2020**

- Aucune enveloppe n'a pu être donnée aux deux écoles en cette année 2020 en raison de la pandémie. Beaucoup de manifestations ont dû être annulées, ce qui ne nous a pas permis financièrement de pouvoir reverser de bénéfices aux écoles.
- Grâce aux précédents dons donnés à l'école maternelle, l'APE a pu participer à hauteur de 3000€ pour la construction d'une structure extérieure dans la cour de récréation.
- Les dons donnés précédemment à l'école élémentaire leur ont permis d'acheter des jeux d'extérieur pour les enfants (ballons, cerceaux...)
- Nous nous sommes mobilisés dès le jour de la rentrée en Septembre 2019 pour l'ouverture d'une troisième classe compte-tenu du grand nombre d'élèves (62 à répartir en 2 classes). Notre appel a été entendu et l'école maternelle compte trois classes désormais.
- Nous avons participé au financement des **Spectacles de Noël de la MJC**, présentés aux enfants pendant les heures scolaires en Décembre 2019.
- En Décembre également, nous avons mis en vente des **trousses personnalisées** avec les dessins des enfants, réalisés dans les classes.
- Toujours en Décembre, nous avons offert un **goûter de Noël** et un **spectacle de Noël** à tous les élèves des deux écoles, à la Salle des Fêtes Michel Maupin.
- En Décembre, enfin, nous avons tenu un **petit stand de Noël** sur le marché hebdomadaire de Lussac-les-Châteaux (13 Décembre 2019) pour y vendre des boissons chaudes, des gâteaux, des crêpes et des petits savons de Noël. Nous remercions tous les lussacois qui ont visité notre stand.
- Le **Loto** du 1er Mars a eu beaucoup de succès.
- Nous nous sommes mobilisés, en plein confinement, au mois d'Avril 2020, contre la fermeture de la classe ULIS de l'école élémentaire (pétition en ligne – 250 signatures).

Mais, malheureusement, l'inspection Académique a maintenu cette fermeture.

- En Mai, nous avons réussi à maintenir la **vente de madeleines** par l'intermédiaire de la société Madeleine Bijou. Cette vente a eu également du succès auprès des parents.
- Le **Vide ta Chambre**, le **carnaval des écoles**, la **chasse aux œufs**, la **tombola** et la **fêtes des écoles** ont dû malheureusement être annulés.

**L'ensemble des recettes des actions organisées au cours de l'année servent à financer les activités scolaires (sorties , intervenants) et les jeux de cour de nos enfants.**

Mme la Présidente remercie encore :

- Les parents d'élèves et toutes les personnes qui ont donné de leur temps, qui ont fait des gâteaux etc...
- Les enseignants pour la transmission des informations et la réalisation des dessins pour les trousseaux.
- Les commerçants de Lussac-les-Châteaux qui aident l'APE par leurs dons.
- La Mairie et les services techniques pour toute l'aide qu'ils ont apportée à l'APE.

Le bilan moral a été voté à l'unanimité.

## **BILAN FINANCIER 2019-2020**

Mme Gaudin, trésorière, présente le rapport financier de l'année 2019/2020 :

- En Septembre 2019, un chèque de 1500€ a été donné à chaque école.
- Les frais de fonctionnement de l'APE s'élèvent à 998,06€.
- VDI : +103,43€
- Marché de Noël : +194,46€
- Goûter de Noël : -729,18€
- Initiatives/Téléthon : +730,40€
- Madeleines Bijou : +364,11€
- Loto : +1551,34€
- La Mairie accorde une subvention de 875€ à l'association.
- Le bénéfice des différentes manifestations de l'année 2019/2020 est de **2214,56 €**.

La perte en bénéfices a été causée par le nombre de manifestations qui n'ont pas pu se faire cette année.

Le bilan financier a été voté à l'unanimité.

## **ELECTION DU NOUVEAU BUREAU**

L'assemblée a élu à l'unanimité un nouveau bureau :

PRESIDENTE : Mme Céline BONIFACE

VICE-PRESIDENTE : Mme Charlotte BRETON

TRESORIERE : Mme Marjorie GAUDIN

TRESORIERE ADJOINTE : Mme Sonia BRUNEAU

SECRETAIRE : Mme Sophie L'HOTE

SECRETAIRE ADJOINTE : Mme Mathilde PAILLÉ

Mme Boniface termine l'Assemblée Générale en remerciant les personnes présentes et les invite à partager le verre de l'amitié. L'assemblée est close à 22H30.

### **Prochaine Réunion**

**Mardi 14 Octobre 2020  
19h30  
Mission Locale  
Salle 1ère étage**